

# L'évolution des marchés locaux du travail de 1962 à 1999 : quatre grands types de zones d'emploi

Claire Warzée, direction régionale du Nord - Pas-de-Calais, Insee

**D**e 1962 à 1999, l'évolution du marché du travail a été sensiblement différente selon les zones d'emploi. En périphérie de la région parisienne, en Rhône-Alpes, en Alsace et le long du littoral Atlantique, l'emploi a progressé plus fortement qu'ailleurs ; la demande de travail a été satisfaite par une importante augmentation « naturelle » de la population en âge de travailler et un excédent migratoire. De l'intérieur des Pays de la Loire jusqu'à la Normandie, du Nord à la Lorraine, on trouve des zones très touchées par les mutations économiques, où le fort déséquilibre entre la baisse de l'emploi et l'arrivée massive des générations du baby-boom sur le marché du travail s'est accompagné d'un important déficit migratoire. Du Morvan aux Pyrénées en passant par le Massif central, dans les zones peu ou moyennement urbanisées, l'entrée sur le marché du travail des générations d'après-guerre a pesé moins, et l'emploi a augmenté faiblement. À l'inverse enfin, dans beaucoup de zones du sud méditerranéen et de la couronne parisienne, le marché du travail a été caractérisé sur la période 1962-1999 par un emploi en forte augmentation et une importante attractivité, entraînant parfois un surcroît de chômage.

La population active d'une zone se compose des personnes qui y résident et ont un emploi ou en recherchent un (*Définitions*). Elle évolue sous l'effet de trois facteurs principaux. Le premier est purement démographique. Il s'agit de la variation du nombre de personnes en âge de travailler, résultant de la déformation de la pyramide des âges. S'y ajoutent les effets de la variation des taux d'activité et des migrations résidentielles (*Définitions*). Les comporte-

ments d'activité sont en effet susceptibles de se modifier au cours du temps, tout à la fois sous l'influence de facteurs conjoncturels - la situation de l'emploi, plus ou moins favorable, peut encourager ou au contraire décourager l'activité - mais aussi largement structurels : la montée de l'activité féminine ou l'élévation de l'âge de fin d'études sont des phénomènes de fond. De même, les migrations résidentielles peuvent être motivées par la recherche d'une zone plus dynamique en termes d'emploi ou par des raisons indépendantes de la situation locale du marché du travail, telles que la recherche d'une meilleure qualité de vie.

À cette variation de la population active va correspondre, sur une période donnée, une variation de l'emploi. Il y a rarement égalité entre ces deux termes. Le bilan comptable actifs-emplois s'équilibre en prenant en compte deux dernières composantes : la variation du nombre des chômeurs, et l'impact des déplacements domicile-travail.

## L'effet démographique, principale composante de l'évolution de la population active depuis 1962

Depuis 1962, l'effet démographique est prépondérant (*tableau 1*). C'est l'évolution « naturelle » de la population totale qui détermine principalement celle de la population active en France. Le nombre d'actifs, occupant ou non un emploi, ne cesse de progresser avec l'arrivée des générations du baby-boom, puis de leurs enfants, sur le marché du travail. Le développement continu de l'activité féminine contribue également à cette progression. À partir de 1974, ces générations nombreuses entrent sur le marché du travail dans un contexte défavorable, marqué par une importante progression du chômage. Entre 1982 et 1990, l'effet démographique s'atténue. L'effet des variations de taux d'activité redevient légèrement négatif : le développement continu de l'activité féminine ne compense plus la baisse des taux d'activité aux âges extrêmes, qui

INSEE  
PREMIERE

## 1 Les composantes de l'évolution de la population active

en % par an

	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
<b>Évolution de la population active</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>
dont :					
Effet démographique	0,9	0,9	1,1	0,7	0,5
Effet de la variation des taux d'activité	- 0,5	- 0,4	0,3	- 0,1	0,1
Féminins	0,1	0,7	2,0	1,1	0,7
Masculins	- 0,8	- 0,9	- 0,6	- 0,8	- 0,4
Effet des migrations résidentielles	0,2	0,1	0,0	0,0	- 0,1
Effet de la variation de l'emploi	0,6	0,3	0,4	0,1	0,4
Effet de la variation du nombre de chômeurs	0,2	0,3	0,9	0,4	0,2
Effet de la variation du nombre des militaires du contingent	- 0,3	0,0	0,0	0,0	- 0,1
Effet de la variation du solde des déplacements domicile-travail	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,2	0,0

Lecture : Entre 1962 et 1968, la population active des 341 zones d'emploi métropolitaines hors Corse a, en moyenne, progressé de 0,6% par an. La hausse moyenne due à l'effet démographique est de 0,9% et celle due aux migrations de 0,2% (au niveau global, c'est l'impact du solde migratoire avec l'extérieur ; au niveau de chaque zone d'emploi, c'est l'impact du solde migratoire total intérieur + extérieur). La variation du taux d'activité a freiné la croissance de la population active de 0,5% par an. On a ainsi la première décomposition : 0,6% = 0,9% - 0,5% + 0,2%

L'évolution de la population active peut par ailleurs se décomposer comme suit :

0,6% = 0,6% (emploi) + 0,2% (chômage) - 0,3% (militaires du contingent) - (- 0,1%) (solde des déplacements domicile-travail : au niveau global, c'est l'impact des variations du nombre de travailleurs frontaliers, au niveau de chaque zone d'emploi, c'est l'impact des variations de tous les déplacements domicile-travail).

Source : recensements de la population, Insee

## 2 Les différentes composantes de l'équilibre du marché du travail par classes

	Classe	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Effet démographique	1	ns	ns	ns	+	+
	2	+++	+++	++	++	++
	3	---	---	--	---	--
	4 <sup>(1)</sup>	--	--	--	ns	ns
Effet de la variation des taux d'activité	1	+	+	ns	+	ns
	2	+	ns	-	-	+
	3	-	--	+	-	ns
	4 <sup>(1)</sup>	ns	+++	ns	+++	ns
Effet des migrations résidentielles	1	+++	+++	++	++	+
	2	---	---	---	---	--
	3	---	---	-	-	ns
	4 <sup>(1)</sup>	++++	++++	++++	++++	+++
Effet de la variation de l'emploi	1	+++	+++	++	++	+
	2	--	ns	---	--	ns
	3	---	---	--	---	--
	4 <sup>(1)</sup>	++++	++++	++++	++++	+++
Effet de la variation du nombre de chômeurs	1	ns	ns	-	ns	+
	2	ns	-	+	-	ns
	3	-	ns	-	ns	-
	4 <sup>(1)</sup>	+	+	+	++	+
Effet de la variation du nombre des militaires du contingent	1	ns	ns	+	+	+
	2	ns	+	-	ns	-
	3	ns	-	-	-	ns
	4 <sup>(1)</sup>	ns	ns	+	ns	+
Effet de la variation du solde des déplacements domicile-travail	1	ns	ns	ns	ns	ns
	2	ns	ns	ns	ns	ns
	3	ns	+	+	+	ns
	4 <sup>(1)</sup>	ns	--	--	--	ns

(1) : La zone d'emploi de Roissy, rattachée à la classe 4, ne figure pas dans ces calculs. En effet, ayant enregistré de spectaculaires croissances de l'emploi, celle-ci a initialement été exclue de l'analyse afin de ne pas perturber la formation des classes. Elle n'a été rattachée que dans un second temps à la classe qui lui correspond le plus.

Lecture : Les signes « + » et « - » signifient que l'effet moyen de la classe est respectivement supérieur ou inférieur à l'effet moyen sur les 341 zones d'emploi. Les plages d'intensité représentées par « + », « ++ », « +++ » et « ++++ » (respectivement -) correspondent aux écarts suivants : « 0 à 0,25 point par an d'écart », « 0,26 à 0,45 point », « 0,46 à moins de 1 point », « plus de 1 point par an d'écart » à la hausse (respectivement à la baisse). La mention « ns » signifie que l'écart entre la moyenne de la classe et la moyenne globale n'est pas significativement différente de zéro.

Source : recensements de la population, Insee

s'accroît. Par ailleurs, l'emploi progresse peu en moyenne sur cette période, sous l'effet de deux phénomènes opposés : disparitions d'emplois dans l'industrie et l'agriculture, créations dans le tertiaire. Par suite, l'effet du chômage reste élevé. Enfin, entre 1990 et 1999, la pression démographique diminue encore tandis que les taux d'activité et l'emploi se redressent.

### Les 341 zones d'emploi en quatre classes

Les marchés locaux du travail ont connu des évolutions parfois très éloignées de la moyenne nationale, qui tiennent notamment à un dynamisme démographique et économique très variable d'une zone à l'autre. Par ailleurs, les migrations résidentielles jouent un rôle beaucoup plus important au niveau local que pour la France entière. Enfin, les déplacements domicile-travail quotidiens interviennent également.

L'ajustement local du marché du travail est étudié ici en utilisant la répartition du territoire en zones d'emploi (*Définitions*). Plus précisément, les 341 zones d'emploi métropolitaines hors Corse (pour cette région, les données des recensements antérieurs à 1982 ne peuvent être exploitées) ont été soumises à une classification qui fait émerger quatre grands ensembles géographiques. Trois composantes discriminent principalement ces quatre ensembles : l'évolution du nombre d'emplois, de la mobilité résidentielle et de la population en âge de travailler (effet démographique). Dans une moindre mesure, les évolutions des taux d'activité et du chômage constituent des facteurs spécifiques à chaque ensemble.

Ces quatre ensembles de zones d'emploi, « similaires » en termes d'ajustement du marché du travail, présentent une certaine cohérence géographique, qui n'a pas été recherchée *a priori*.

### Zones à démographie et emploi dynamiques, à migrations favorables (1)

Un premier ensemble regroupe la majorité des zones situées en périphérie du bassin parisien (hormis la grande couronne et Paris), des Alpes non maritimes,

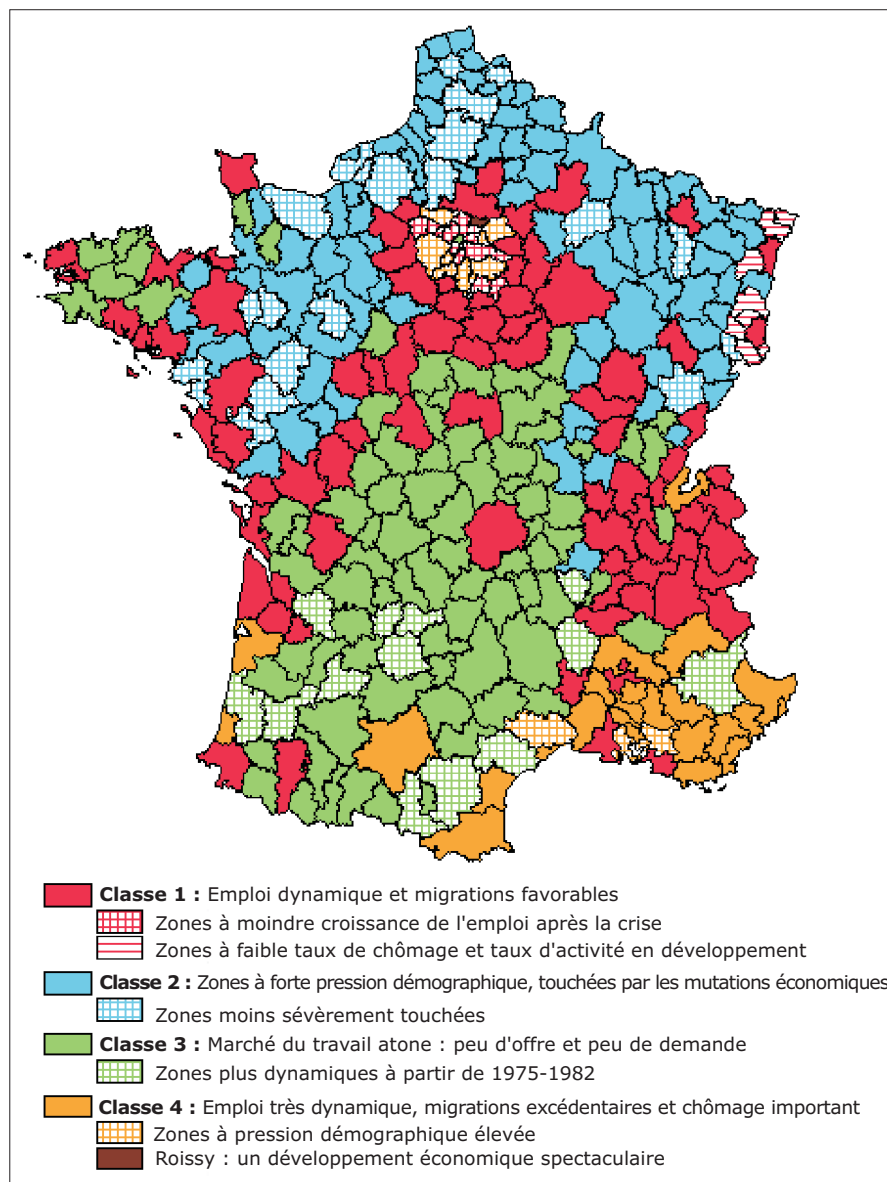
d'Alsace et du littoral Atlantique (*carte*). Si l'on raisonne en écart à la moyenne nationale, ces zones se singularisent par un dynamisme plus important de l'emploi et un solde migratoire plus positif à chaque période inter-censitaire (*tableau 2*). La pression démographique y est aussi plus forte à partir de 1982.

Toutefois, pour les zones d'emploi de la région parisienne, deux grandes périodes doivent être distinguées. Avant 1975, l'emploi croît spectaculairement et le solde migratoire est souvent excédentaire. Le taux d'activité, déjà élevé, progresse dans la majorité des zones alors qu'il diminue en moyenne sur la France entière. Mais après 1975, l'emploi ralentit très fortement, et baisse même dans

quelques zones ; les migrations sont souvent déficitaires.

Les zones d'Alsace, hors Strasbourg et Mulhouse, se singularisent aussi par le rôle souvent prépondérant des déplacements domicile-travail dans l'ajustement du marché du travail. Les déplacements du domicile vers un travail à l'étranger n'ont cessé de progresser au cours du temps, jouant un rôle important dans le maintien du taux de chômage à un niveau largement inférieur à la moyenne nationale. Les taux d'activité sont aussi très élevés dans ces zones : les taux masculins sont toujours restés largement supérieurs à la moyenne et les taux féminins se sont progressivement portés jusqu'à des niveaux particulièrement élevés.

### Zones d'emploi et évolution du marché du travail entre 1962 et 1999



Source : recensements de la population, Insee

### Zones à forte pression démographique souvent touchées par les mutations économiques (2)

Les zones d'emploi situées dans un croissant allant des Pays de la Loire « intérieurs » à la Lorraine, en passant par la Normandie et le Nord du pays constituent un deuxième ensemble (*carte*). Ces zones se caractérisent principalement par un afflux de main-d'œuvre dû à un effet démographique largement supérieur à la moyenne à chaque période inter-censitaire (*tableau 2*). Par ailleurs, touché de plein fouet par la crise amorcée en 1974, l'emploi, le plus souvent à dominante industrielle, a été peu dynamique et a même baissé dans les années quatre-vingt dans de nombreuses zones. Le solde migratoire de ces zones, peu attractives en termes d'emploi, est souvent déficitaire. Pendant la fin des années soixante-dix, le chômage y a progressé en moyenne plus vite que pour la France entière.

Dans les trois zones d'emploi de Longwy, Briey et Thionville, l'évolution de l'emploi a été particulièrement défavorable. L'emploi s'effondre dès les années soixante à Briey et à partir de 1975 à Longwy et Thionville. Les conséquences de la crise ont été sévères : le taux de chômage a fortement augmenté, le solde migratoire est devenu très déficitaire, le taux d'activité masculin a chuté et les résidents travaillant en dehors de ces zones sont devenus de plus en plus nombreux.

À l'inverse, quelques zones à forte pression démographique ont bénéficié d'une meilleure conjoncture de l'emploi. Ces zones sont le plus souvent situées autour des capitales régionales (par exemple Amiens, Lille, Rouen, Nancy). Avant la rupture de 1974, l'emploi y était souvent en forte progression et les migrations étaient parfois excédentaires dans quelques unes de ces zones. Après 1974, l'emploi n'y a pas baissé aussi fortement que dans les autres zones de cette classe et les migrations ont contribué moins négativement à la croissance de la population active.

### Zones de dépression démographique, du Morvan aux Pyrénées (3)

Le troisième ensemble englobe la quasi-totalité des zones d'emploi du centre de la France et du Sud-Ouest,

auxquelles s'ajoutent une partie des zones de Bretagne et Paris. Mais n'appartiennent pas à cette classe, les grandes agglomérations des régions concernées (Bordeaux, Toulouse, Clermont-Ferrand).

Ces zones se distinguent avant tout du reste de la France par une pression démographique particulièrement faible et une évolution de l'emploi inférieure à la moyenne nationale, voire même négative (tableau 2). Par ailleurs, le taux d'activité, globalement élevé dans les années soixante, est progressivement devenu inférieur à la moyenne nationale. Enfin, les migrations sont très déficitaires dans la majorité de ces zones.

Seules quelques zones du Sud, à faible pression démographique, sont moins touchées par la crise et se révèlent plus attractives (carte). L'emploi, souvent en forte baisse avant 1975, s'y redresse progressivement par la suite. De même, les migrations, déficitaires au début des années soixante-dix, contribuent ensuite très positivement à la croissance de la population active.

Paris intra-muros occupe une place à part. L'effet démographique est négatif jusqu'en 1990 : le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail ne compense pas le nombre de départs à la retraite. L'emploi baisse ou stagne à chaque période inter-censitaire ; il chute même durant la dernière décennie. À cela s'ajoute une forte émigration, qui s'atténue dans les années quatre-vingt. Par ailleurs, le marché du travail parisien présente la particularité de s'ajuster fortement par les déplacements domicile-travail. Leur solde, largement excédentaire, n'a cessé de progresser jusqu'en 1990. En revanche, entre 1990 et 1999, il se dégrade avec la baisse du nombre de déplacements entrants. Cette évolution est sans doute

à relier avec l'attractivité de la grande couronne parisienne, qui appartient à l'ensemble suivant.

### Zones attractives au Sud et dans la grande couronne parisienne (4)

Le quatrième ensemble regroupe peu de zones d'emploi. Elles sont localisées dans la grande couronne de la région parisienne et dans le Sud (principalement méditerranéen) (carte).

Une conjoncture de l'emploi beaucoup plus favorable que dans le reste de la France a caractérisé ces zones (tableau 2). Stimulé par l'essor du secteur tertiaire, l'emploi progresse en moyenne fortement au cours du temps. Face à une importante demande de travail, la main-d'œuvre disponible a augmenté aussi nettement grâce à des migrations très favorables à ces zones.

Dans le Sud, le fort développement de l'activité féminine renforce cette tendance alors que la pression démographique pèse peu. Finalement, bien que dynamique, l'emploi n'a pas entièrement répondu à la croissance de l'offre de travail, et on a constaté une forte hausse du chômage.

En région parisienne, en revanche, l'effet démographique est élevé. Le marché du travail s'ajuste fortement par le solde des déplacements domicile-travail, limitant ainsi à certaines périodes la hausse du chômage local.

Enfin, Roissy est une zone d'emploi très spécifique de cette classe. La construction, puis la mise en service de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle en 1974, s'est accompagnée d'une remarquable progression de l'emploi, des taux d'activité et par suite du solde des déplacements domicile-travail et des migrations.

### Sources

Les données utilisées dans cette étude sont issues des recensements de la population successifs (exploitation au 1/20 en 1962, 1/4 en 1968, 1/5 en 1975, 1/4 en 1982, 1990 et 1999), au niveau de la zone d'emploi. Les données des zones d'emploi de Corse étant indisponibles avant l'année 1982, cette région n'a pas pu être prise en compte dans la classification.

### Définitions

**Une zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent et où les établissements trouvent l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Les zones d'emploi couvrent l'ensemble du territoire, respectent les limites régionales et doivent théoriquement employer au minimum 40 000 actifs. Ce zonage fournit un cadre géographique pertinent pour l'analyse du fonctionnement des marchés locaux du travail et pour la mise en place de mesures liées à l'emploi.

**La population active** comprend la population ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

**Le taux d'activité** est la part de personnes actives dans la population totale : cet indicateur est calculé par sexe et âge.

**Les migrations résidentielles** sont les changements de domicile.

**Le solde des déplacements domicile-travail** d'un territoire correspond à la différence entre le nombre de personnes travaillant sur ce territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais travaillant en dehors (sorties). Le recensement de la population ne permet pas de dénombrer une partie des flux entre la France et l'étranger : les migrations résidentielles vers l'étranger et les déplacements domicile-travail de personnes résidant à l'étranger et travaillant en France.

### Bibliographie :

Descours L., Jacquot A. : « Comment se sont équilibrés les marchés régionaux du travail depuis 10 ans », *Économie et statistique*, n° 253, avril 1992.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12  
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2003

Abonnement annuel =  70 € (France)  87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

**Direction Générale :**  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
**Directeur de la publication :**  
Jean-Michel Charpin  
**Rédacteur en chef :**  
Daniel Temam  
**Rédacteurs :** R. Baktavatsalou,  
C. Benveniste, C. Dulon,  
A.-C. Morin  
**Maquette :** L. Jean  
Code Sage IP03908  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2003

